



COMPTE RENDU DU COMITE HYGIÈNE ET SÉCURITÉ DÉPARTEMENTAL INTERDIRECTIONNEL DE SEINE ET MARNE du 02/07/2009

Les représentant CGT : Maryse DESSAGNAT et Luc RIMBAULT CGT Impôts

Déclaration liminaire : seule la CGT a donné lecture d'une déclaration qui figure en annexe 1 et qui sera annexée au Procès-Verbal.

Ordre du jour :

- Approbation du procès verbal de la session du 21 novembre 2008
- Analyse des fiches de risques professionnels
- Point sur le budget 2009
- Proposition de dépenses 2^{ème} session 2009
- Questions diverses

Approbation du PV du 21 novembre 2008

Pour la seconde fois, l'approbation du PV n'a pas eu lieu. Celui de la session du 30 mars non plus car il a été finalisé la veille et transmis au secrétaire adjoint pour vérification.

En réponse à note déclaration liminaire retranscrite en fin de document, le président MARIEL a jugé nos critiques sévères et injustes. Pour lui le fonctionnement du CHS DI 77 est satisfaisant. Les débats y sont riches et concluants et permettent souvent d'arriver à un accord.

Plus précisément sur les points particuliers :

Les éclairage radians : la fluctuation des positions de l'Inspecteur d'Hygiène et Sécurité, M. BOCQUILLON, tantôt favorable tantôt réticent, complique la tâche du CHS. Sa dernière position semble en faveur de ce type d'éclairage alors qu'à la précédente session, il ne préconisait qu'en cas de déficience de l'éclairage dit « zénithal » (au plafond). Cependant, le président prend acte de la diminution des projet de dépense (41215 € au lieu des 91456 € prévus initialement l'économie étant à mettre au crédit de la DSF) et de la nécessité d'étudier les conditions d'éclairage de chaque poste avant d'adopter une solution.

Les conditions de constitution du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels sont dictées par le retard pris dans ce département pour la mise en place de ce processus et par l'importance du volume de travail nécessaire. La question est alors « à qui la faute ? » Nos directions ont-elles fait tout ce qu'il fallait pour éviter cet engorgement ?

Nos craintes exprimés dans la déclaration liminaire risquent fort d'être confirmées lors des réunion du groupe de travail départemental, auquel nous participerons, et qui devra recenser l'ensemble des fiches locales. Ce groupe de travail devra avoir été constitué, formé et réuni 4 ou 5 fois avant la présentation du DUERP au CHS courant novembre. Est-ce bien raisonnable ?

La question du nettoyage approfondi : la DG refuse d'inclure ce poste dans les budgets travaux. Mme CONTANT suggère d'utiliser les crédits déconcentrés du site avec éventuellement une demande de complément à la DSF. En fin de session, elle nous a conseillé amicalement de proposer ces dépenses au CHS, compte tenu des sommes encore disponibles en ce milieu d'année (51011€ mandatés sur 365.453€ de budget du CHS).

Analyse des fiches de risques professionnels

Quelques mises à jour à effectuer sur certaines fiches.

Mme Contant fait mettre en concordance les risques des Brigades de vérification avec ceux des PCE.

Ajout des agents des SIE effectuant des sorties sur le terrain en vue du recouvrement dans les risques routiers + risques d'agression.

Il manque encore les chiffres des arrêts maladie de la DSF et de la Douane (problème déjà signalé au Groupe de travail)

Point sur le budget 2009

Un tour d'horizon des nouvelles propositions est effectué puis M. MARIEL a rappelé la nécessité d'accélérer les mandatements. On ne voudrait pas se retrouver dans la situation de l'an dernier où sous prétexte de consommer l'intégralité du budget, nous avons été contraints d'accepter des dépenses qui n'auraient pas dû être financées par le CHS en temps normal.

Questions diverses

Un court débat sur les mesures de prévention de l'éventuelle pandémie de grippe A s'est conclu sur « l'inopportunité d'une communication institutionnelle » sur le sujet selon les termes du président MARIEL. Avis partagé par nos camarades du SNUI. Pour notre part, nous avons jugé utile une information aux agents sur les mesures de prévention à mettre en œuvre.

Nous pensions sans doute à tort que les agents de la DGFIP étaient suffisamment adultes pour recevoir cette information sans sombrer dans la psychose....

Ce CHS, deuxième de l'année convoqué à 14h00 et débuté à 14h15 (quelques retardataires), aura duré en tout 1h15 ce qui n'est pas loin de constituer un record en la matière et ce qui nous renforce dans notre analyse du manque de considération donné à cette instance.



**DÉCLARATION LIMINAIRE DES
REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL CGT À LA
RÉUNION DU COMITE HYGIÈNE ET SÉCURITÉ
DÉPARTEMENTAL INTERDIRECTIONNEL DE
SEINE ET MARNE du 2 JUILLET 2009**

Monsieur le président du CHS DI 77

Nous vous épargnerons aujourd'hui une déclaration liminaire « traditionnelle » dans sa description de la situation économique et sociale qui constitue le contexte de cette réunion.

Avec quelques réajustements sur la concordance des temps et l'ajout de quelques rendez-vous revendicatifs, nous pourrions recopier ici une bonne partie de notre déclaration précédente.

La situation n'a guère évolué dans le sens que nous souhaitons, et au contraire, nos craintes d'alors se concrétisent à l'instar de la loi sur la mobilité, présentée aux députés dans les prochains jours.

Votre absence de réponse à ces questions aurait été la même également et nous ne serions pas plus avancés.

Nous préférons aujourd'hui axer notre courte intervention sur les questions qui touchent directement ce comité.

Sans vouloir remettre en cause la bonne volonté des divers participants à cette instance, il est de notre devoir de constater que les propositions et les suggestions des représentants des personnels, amenées au débat et qui reçoivent pour certaines votre approbation, ne trouvent que peu d'échos dans les faits et les pratiques de nos directions.

Ainsi en va-t-il de notre demande d'inclure dans les budgets travaux des SIP par exemple, un financement pour un nettoyage approfondi, à réaliser avant la réinstallation des postes de travail. Une réunion récente au niveau de la DSF a permis de constater que cette question n'avait pas progressé.

Et comment qualifier le fait que les propositions de financement des éclairages radiants ayant fait l'objet d'un échange très large et d'une prise de position commune se retrouvent présentée à l'identique au groupe de travail préalable à cette seconde séance ?

Nous sommes également inquiets de la qualité des remontées des groupes de travail locaux pour le DUERP en constatant que les dates des formations et des réunions de ces groupes coïncident avec des périodes parmi les plus chargées dans certains services (Campagne IR, déclarations de résultats...)

Tout laisserait à croire que les débats de cette commission ne sont guère plus considérés que des conversations de salons que l'on oublie dès la porte franchie.

Faudra-t-il que nous fassions acter chaque proposition par un vote pour espérer la voir prise en considération ?

Faudra-t-il faire établir à la fin de chaque séance un relevé de décisions et le confronter aux réalisations effectives lors de la réunion suivante ?

Si c'est le prix à payer pour redonner à ce CHS l'influence qu'il devrait avoir dans un département de cette importance et dans le contexte particulier des réformes en cours, nous devons en passer par là.

L'importance des enjeux, l'attente des personnels et celle de nos instances nationales respectives le justifient pleinement.

C'est donc sur ces questions liées au fonctionnement et au rôle de cette instance qui nous réunit aujourd'hui que nous attendons des réponses et des engagements de votre part, Monsieur le Président.

